

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hôpital Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-493744

MD= 21641

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 0000 327	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : LA CHAICHIA ADDOU			
Date de naissance :			
Adresse : 10 HASSAN II Avenue 16013 Casablanca			
Tél. :	Total des frais engagés : Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Docteur ZIZI MABROUK Ortho-Rhino - Larvato - Centre de la maladie de l'oreille et de la gorge 18 FEV 2020			
Date de consultation : 21/01/2020			
Nom et prénom du malade : ACCUEILLIE			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : CARAT KHALDOUJ			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Casablanca  
Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/12/2010	0		600,00	INP : 224 MDP 121 Dateuz 224 MDP 121 D'origine de la France et Générale - V. 05 22 90 77 01

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMA 224 MDP 121 DEO Natura Blanche TAN Hassan 22895435	03/02/2010	1120,80

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

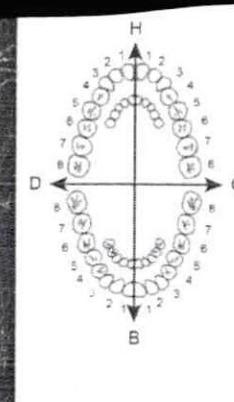
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

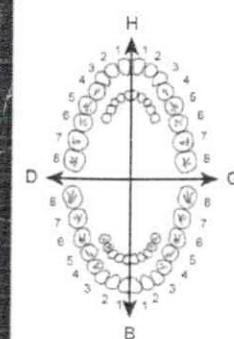
Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

**Docteur ZIZI MADANI**

OTO-Rhino - Laryngologue  
Chirurgie de la Face et du Cou

Bd. Afghanistan N° 105 - Hay Hassani  
Casablanca - Tél. : 05 22 90 77 01

الدكتور الريري المطّني  
اختصاصي في أمراض الحلق والأنف  
والأذن - جراحة الوجه والعنق

شارع أفغانستان رقم 105 - الحي الحسني  
الدار البيضاء-الهاتف : 01 77 90 22 05

## Casablanca, le

3121 8-20

الدار البيضاء، في

**docteur ELIZI MADAM**  
Orthopédiste  
Ortho-Rhino  
Chirurgie de la Face et du Cou  
d. d. Afghanistan 1975  
Casablanca - Tel. 05 22 90 77 01

L 45,30  
-:7 JacTel  

---

1120,80



**TRICEF®**

Ceftriaxone

## Ivant pour injection

Informations à votre médecin ou à votre pharmacien.  
Niveau.

54,90

Ceftriaxone\* ..... 500 mg

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaine chlorhydrate 1%, ampoule de 2 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 500 mg/5 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\* ..... 500 mg

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Eau ppi, ampoule de 5 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 1 g/3,5 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\* ..... 1 g

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaine chlorhydrate 1%, ampoule de 3,5 ml

Teneur en sodium 83 mg

TRICEF® 1 g/10 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\* ..... 1 g

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant IV : Eau ppi, ampoule de 10 ml

Teneur en sodium 83 mg

### NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFERENT

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 20180 Bouskoura

Maroc

### FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATION

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Facon de poudre + 10 ml d'eau pour préparations injectables en ampoule, boite unitaire.

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Facon de poudre + 3,5 ml de lidocaine chlorhydrate 1% en ampoule, boite unitaire.

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Facon de poudre + 5 ml d'eau pour préparations injectables, boite unitaire.

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Facon de poudre + 2 ml de lidocaine chlorhydrate 1% en ampoule, boite unitaire.

### CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTIBIOTIQUES ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE

### DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament est un antibiotique antibactérien de la famille des bêta-lactamines du groupe des céphalosporines de 3<sup>e</sup> génération. Ce médicament est indiqué :

- **en pratique de ville :**

- à la poursuite de traitements débutés à l'hôpital,
- dans certaines infections respiratoires sévères,
- dans certaines infections urinaires sévères et/ou à germes résistants,
- en urgence, avant hospitalisation, en cas de suspicion de purpura fulminans (fièvre associée à certaines petites tâches rouges sur la peau).

Pour les formes IM : TRICEF 1g/3,5 ml et 500 mg/2 ml :

- à certaines otites moyennes aiguës de l'enfant et du nourrisson, en cas d'échec ou d'impossibilité d'assurer un traitement adapté par voie orale.

- à l'hôpital :

- dans les infections sévères dues aux germes sensibles à la ceftriaxone (y compris certaines méningites),
- dans le traitement des phases secondaire (ménigitte) et tertiaire (manifestations neurologiques et articulaires) de la maladie de Lyme disséminée (maladie sévère provoquée par la piqûre d'une tique).

- la prévention des infections post-opératoires pour les résections transuréthrales de prostate (dosages 1 g/3,5 ml et 1 g/10 ml).

### ATTENTION !

### DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE en cas de :

- allergie aux antibiotiques du groupe des céphalosporines,

- chez les prématurés jusqu'à l'âge corrigé de 41 semaines d'aménorrhée,

- chez les nouveau-nés à terme jusqu'à 28 jours de vie dans les cas suivants :

**Notice****1. DENOMINATION DU MEDICAMENT :****D-CURE® 25 000 UI****solution buvable en ampoule ; boîte de 4.**

SUBSTANCE ACTIVE : Cholécalciférol (Vitamine D 3)

PPV :

LOT :

EXP :

56,30 DH  
19A0718  
01/2023**Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.**

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toutes autres questions, si vous avez un doute ,demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

**2. COMPOSITION DU MEDICAMENT :**

Ampoules bivalables de 1 ml de solution huileuse :

Principe actif : Cholécalciférol 25.000 U.I.

**Excipients :**

Acétate d'alpha-Tocophérol – Essence d'écorce d'orange douce – Oléate de Polyglycérol (E475) – Huile d'olive raffinée pour faire 1 ml (= une ampoule).

**3. CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :**

Vitamines.

**4. INDICATIONS THERAPEUTIQUES :**

D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Carences en vitamine D : Rachitisme, ostéomalacie,
- prévention de l'ostéoporose,
- apport insuffisant de vitamine D : obstruction biliaire, les personnes âgées (alitées ou sortant peu), cirrhose, ablation partielle ou totale de l'estomac, augmentation des graisses fécales,
- traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, période d'allaitement et la prise d'anti-convulsivants,
- état pathologique dû à un défaut de sécrétion des glandes parathyroïdiennes d'origine inconnue ou opératoire, familiale à prédominance féminine.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

**5. POSOLOGIE :****Mode et voies d'administration :**

Administration orale.

La dose sera prise telle quelle ou en mélange avec des liquides : lait, jus de fruits, potage ou autres aliments sans en altérer le goût.

**Fréquence d'administration - durée du traitement :**

Veuillez suivre rigoureusement ces instructions, à moins que votre médecin vous en ait donné d'autres. En cas d'incertitude, veuillez consulter votre médecin ou votre pharmacien.

Si aucune amélioration n'apparaît, veuillez consulter à nouveau votre médecin.

Il est important d'adapter la posologie aux besoins individuels des malades.

Un contrôle biologique régulier de la teneur sanguine en calcium, de la teneur urinaire en calcium et des phosphatases alcalines permettra d'évaluer le traitement et de dépister un éventuel excès de vitamines, surtout lors de l'administration de fortes doses.

Que ce soit à titre préventif ou curatif, à chaque indication de la vitaminothérapie D correspond une posologie qui lui est propre.

C'est sur cette base que le schéma suivant a été établi :

1) Doses faibles : (1 ampoule de D-Cure par mois).

- prévention de l'ostéoporose : 1 ampoule par mois ou tous les 2 mois, il est nécessaire d'assurer en même temps un apport de calcium,
- chez la femme, durant la grossesse et l'allaitement : 1 ampoule tous les deux mois.

2) Doses moyennes : (1 ampoule de D-CURE par semaine).

- les personnes prenant des anti-convulsivants, phénobarbital et phénytoïne pour lesquelles un contrôle biologique a montré la nécessité d'une cure quotidienne.

# ZYLORIC® 100 mg, 200 mg et 300 mg, comprimés

## ALLOPURINOL

l'allopurinol et contactez immédiatement votre médecin.

- Si vous souffrez de calculs dans les voies urinaires, contactez immédiatement votre médecin.

Veuillez lire attentivement l'intégralité de ce document car il contient des informations importantes.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin d'en parler à votre pharmacien ou à votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été prescrit personnellement par votre médecin pour traiter une maladie qui n'affecte que vous. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si leurs symptômes sont identiques aux vôtres.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que ZYLORIC comprimés, et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ZYLORIC, comprimés ?
3. Comment prendre ZYLORIC comprimés ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver ZYLORIC comprimés ?
6. Informations supplémentaires.

### 1. QU'EST-CE QUE ZYLORIC comprimés, ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Les comprimés de ZYLORIC contiennent un principe actif appelé l'allopurinol. Il agit en ralentissant la vitesse de certaines réactions chimiques dans votre organisme afin de diminuer le taux d'acide urique dans le sang et les urines. ZYLORIC, comprimé est utilisé pour réduire ou prévenir la formation de dépôts d'urate d'acide urique lorsque votre organisme produit en trop grande quantité une substance appelée l'acide urique. Ces dépôts sont responsables de la goutte ou de certains types de calculs rénaux ou de certains autres types de problèmes rénaux.

### 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ZYLORIC comprimés ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

**Ne prenez jamais ZYLORIC, comprimé :**

- En cas d'allergie connue à l'allopurinol ou à l'un des constituants du produit mentionnés dans la rubrique 6.
- Chez l'enfant de moins de 6 ans (contre-indication liée à la forme pharmaceutique).
- En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

**Avertissements et précautions :**

Adressez-vous à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère avant de prendre ZYLORIC mg, comprimé si vous :

- Avez des problèmes au niveau de votre foie ou de vos reins.
- Souffrez de problèmes cardiaques ou d'une hypertension artérielle et si vous prenez des diurétiques et/ou un médicament appelé un IEC (inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine).
- Souffrez actuellement d'une crise de goutte.
- Etes d'origine chinoise, ethnie Han, africaine ou indienne.
- Avez des problèmes de thyroïde.

Faites particulièrement attention avec ZYLORIC, comprimé :

- Des éruptions cutanées ont été signalées chez des patients prenant de l'allopurinol. Fréquemment, l'éruption cutanée peut entraîner des ulcères au niveau de la bouche, de la gorge, du ~~rectum~~ ~~rectum~~ et des organes génitaux et une conjonctivite (yeux rouges et gonflés). Ces éruptions cutanées graves sont souvent précédées par des symptômes pseudo-grippaux, fièvre, maux de tête, courbatures (symptômes ressemblant à la grippe). L'éruption peut évoluer vers une apparition de vésicules sur tout le corps et une desquamation de la peau. En cas d'éruption cutanée ou de symptômes cutanés, arrêtez de prendre

presseurs, par exemple azotés.

- Médicaments utilisés pour la maladie de goutte.
- Médicaments pour les calculs urinaires comme des IEC (inhibiteurs diurétiques pour éliminer l'acide urique).
- Médicaments utilisés pour empêcher la coagulation (par exemple la warfarine).
- Tout autre médicament utilisé pour empêcher la coagulation.

Veuillez avertir votre médecin si vous avez récemment pris tout autre médicament sans ordonnance, y compris les plantes.

**Grossesse et allaitement :**

Si vous êtes enceinte ou si vous planifiez une grossesse, contactez immédiatement votre médecin avant de prendre ce médicament. L'utilisation de ce médicament pendant la grossesse peut entraîner des anomalies chez l'enfant. En raison du passage de ce médicament dans le lait maternel, il est recommandé de ne pas prendre ce médicament pendant la grossesse ou l'allaitement.

### Conduite de véhicules et machines :

Dans de rares cas, la prise de ce médicament peut entraîner des étourdissements, des vertiges, ou d'autres symptômes. Si vous éprouvez ces symptômes, ne conduisez pas ou n'utilisez pas de machines.

### Liste des excipients à effets connus :

Si votre médecin vous a conseillé de prendre ce médicament, contactez votre médecin au moins 24 heures avant de prendre ce médicament. L'utilisation de ce médicament peut entraîner une intolérance au galactose, une malabsorption du glucose et de la galactose.

### 3. COMMENT PRENDRE ZYLORIC comprimés ?

Veuillez à toujours prendre ce médicament à la dose prescrite par votre médecin ou pharmacien. Si vous prenez ce médicament par inadvertance, ne prenez pas de deuxième dose.

Les comprimés doivent être pris avec de l'eau. Les comprimés doivent être pris avec de l'eau.

### Posologie :

La posologie recommandée est de 1 comprimé par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

Les posologies recommandées sont les suivantes : Vous commencerez généralement par 1 comprimé par jour. Si vous prenez ce médicament pour la première fois, vous devrez prendre 1 comprimé par jour pendant la première semaine. Votre médecin peut alors augmenter la dose à 2 comprimés par jour.

**TRICEF®**  
**Ceftriaxone**  
et solvant pour injection

cament.  
us d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.  
à nouveau.

54,20

IM

500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV  
TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM  
COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

TRICEF® 500 mg/2 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\* ..... 500 mg

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 2 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 500 mg/5 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\* ..... 500 mg

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Eau ppi, ampoule de 5 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 1 g/3,5 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\* ..... 1 g

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 3,5 ml

Teneur en sodium 83 mg

TRICEF® 1 g/10 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\* ..... 1 g

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant IV : Eau ppi, ampoule de 10 ml

Teneur en sodium 83 mg

**NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFERENT**

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 20180 Bouskoura

Maroc

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATION**

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 10 ml d'eau pour préparations injectables en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 3,5 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 5 ml d'eau pour préparations injectables, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 2 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

**CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE**

ANTIBIOTIQUES ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE

**DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament est un antibiotique antibactérien de la famille des bêta-lactamines du groupe des céphalosporines de 3<sup>ème</sup> génération. Ce médicament est indiqué :

• **en pratique de ville :**

- à la poursuite de traitements débutés à l'hôpital,
- dans certaines infections respiratoires sévères,
- dans certaines infections urinaires sévères et/ou à germes résistants,
- en urgence, avant hospitalisation, en cas de suspicion de purpura fulminans (fièvre associée à certaines petites tâches rouges sur la peau).

*Pour les formes IM : TRICEF 1g/3,5 ml et 500 mg/2 ml :*

- à certaines otites moyennes aiguës de l'enfant et du nourrisson, en cas d'échec ou d'impossibilité d'assurer un traitement adapté par voie orale.

• **à l'hôpital :**

- dans les infections sévères dues aux germes sensibles à la ceftriaxone (y compris certaines méningites),
- dans le traitement des phases secondaire (ménégite) et tertiaire (manifestations neurologiques et articulaires) de la maladie de Lyme disséminée (maladie sévère provoquée par la piqûre d'une tique).
- la prévention des infections post-opératoires pour les résections transuréthrales de prostate (dosages 1 g/3,5 ml et 1 g/10 ml).

**ATTENTION !**

**DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISEE en cas de :

- allergie aux antibiotiques du groupe des céphalosporines,
- chez les prématurés jusqu'à l'âge corrigé de 41 semaines d'aménorrhée,
- chez les nouveau-nés à terme jusqu'à 28 jours de vie dans les cas suivants :

# Gentamycine® Llorente

Gentamicine

## COMPOSITIONS

• Gentamicine (DCI) sulfate exprimé en base .....	2 ml	40 mg ou 80 mg
---	------	----------------

- Excipients q.s.

## Par ampoule de

3 ml	120 mg
------	--------

## FORMES ET PRESENTATIONS

### Soluté Injectables :

• Ampoule de 2 ml (40 mg)	:	Boîte unitaire.
• Ampoule de 2 ml (80 mg)	:	Boîte unitaire et boîte de 6.
• Ampoule de 3 ml (120 mg)	:	Boîte unitaire et boîte de 6.
• Ampoule de 4 ml (160 mg)	:	Boîte unitaire et boîte de 6.

## CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Antibiotique bactéricide de la famille des aminoglycosides.

## NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Route Régionale Casablanca / Mohammedia n° 322  
Km 12.400 - Ain Harrouda 28630 Casablanca - Maroc

## INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Les indications sont limitées aux infections à bacilles Gram négatif sensibles, notamment dans leurs localisations rénales et urologiques. La gentamicine, associée à un autre antibiotique, pourra être prescrite dans certaines infections à germes sensibles, en se basant sur les données bactériologiques. En particulier :

- Infections rénales, urologiques et génitales ;
- Infections cutanées et, en particulier, staphylococcies malignes de la face ;
- Infections articulaires ;
- Infections respiratoires ;
- Septicémies et endocardites.

## CONTRE - INDICATIONS

### Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Allergie aux antibiotiques de la famille des aminoglycosides,
- Myasthénie,
- Aminosides (administration simultanée).

### Pour la gentamycine 160 mg :

- Insuffisance rénale sévère ;
- Hypoacusie préexistante ;
- Malade pesant moins de 50 Kg.

## MISE EN GARDE

Ce produit contient des sulfites qui peuvent éventuellement entraîner ou aggraver des réactions de type anaphylactique.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Utiliser ce médicament avec précaution en cas de :

- Gentamycine devra être utilisée avec prudence chez les sujets porteurs d'une lésion vestibulaire ou cochléaire.
- La néphrotoxicité et l'ototoxicité de la gentamycine imposent les précautions suivantes : chez le sujet insuffisant rénal, n'utiliser Gentamycine qu'en cas de stricte nécessité et adapter la posologie en fonction de la créatininémie. Une surveillance médicale portant sur les fonctions rénale et auditive est nécessaire. Les taux sériques de l'antibiotique seront contrôlés dans toute la mesure du possible, afin d'éviter de dépasser, de façon prolongée, le seuil toxique pour l'appareil cochléovestibulaire que l'on situe à 10-12 µg/ml. De même, des taux sériques résiduels supérieurs à 2 µg/ml sont à éviter ;
- éviter d'associer la gentamycine aux diurétiques très actifs,
- éviter les traitements itératifs et/ou prolongés, surtout chez les sujets âgés.
- En cas d'intervention chirurgicale, informer l'anesthésiste réanimateur de la prise de ce médicament.

### En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

## INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

## GROSSESSE ET ALLAITEMENT

**Grossesse** : l'innocuité du produit au cours de la grossesse n'a pas été établie (toxicité potentielle pour l'appareil cochléovestibulaire du fœtus).

**Allaitement** : le passage dans le lait maternel est négligeable.

## POSOLOGIES

Les posologies seront adaptées à la sévérité de l'infection, à l'état et à l'âge du malade.

LOT 390  
EXP 12/21  
PPV 1120H00